

# Objectifs du SAGE Tarn Amont

# Les objectifs du SAGE Tarn Amont

Qualité			
Objectifs	Mesures	Objectifs	Mesures
<b>Amener le niveau de connaissance de la qualité des eaux souterraines au moins égal à celui des eaux superficielles, notamment sur l'amélioration de la connaissance des phénomènes causes effets.</b>	<b>Mesure A</b> - Mieux appréhender la qualité	<b>Lutter contre le phénomène d'eutrophisation : Réduire la quantité de matières phosphorées (paramètre limitant du phénomène) présente dans les eaux</b>	<b>Mesure F</b> - Réduire les pollutions phosphorées  + mesures relatives à la morphodynamique des cours d'eau (voir volet milieux aquatiques, mesures A, B, C, D)
		<b>Prévenir les pollutions chroniques et accidentelles</b>	<b>Mesure G</b> - Prévenir les pollutions industrielles  <b>Mesure H</b> - Prévenir les pollutions routières, chroniques et accidentelles
		<b>Sécuriser qualitativement l'AEP</b>	<b>Mesure I</b> - Sécuriser l'AEP  <b>Mesure J</b> - Réduire les pollutions susceptibles de polluer les ressources AEP
<b>Lutter contre les pollutions domestiques</b>	<b>Mesure B</b> - Supprimer l'ensemble des rejets directs relevant d'un traitement collectif	<b>Sécuriser qualitativement l'AEP</b>	<b>Mesure I</b> - Sécuriser l'AEP  <b>Mesure J</b> - Réduire les pollutions susceptibles de polluer les ressources AEP
	<b>Mesure C</b> - Remettre à niveau les systèmes d'assainissement ayant un défaut de fonctionnement		
	<b>Mesure D</b> - Améliorer l'assainissement autonome		

## Milieux aquatiques

Objectifs	Mesures	Objectifs	Mesures
<b>Préserver et/ou rétablir la morphodynamique des cours d'eau</b>	<b>Mesure A</b> - Se donner les moyens de suivre l'évolution à long terme	<b>Maintenir et/ou améliorer les potentialités piscicoles</b>	<b>Mesure G</b> - Améliorer les connaissances concernant les potentialités piscicoles
	<b>Mesure B</b> - Préserver les stocks de granulats des cours d'eau		<b>Mesure H</b> - Préserver la qualité existante dans les secteurs définis comme conformes dans le cadre des PDPG
	<b>Mesure C</b> - Mieux gérer les seuils et retenues		<b>Mesure I</b> - Restaurer le potentiel piscicole dans les secteurs perturbés (définis dans le cadre des PDPG)
	<b>Mesure D</b> - Gérer les berges et les ripisylves		<b>Mesure J</b> - Se donner les moyens d'une gestion cohérente
<b>Instaurer une logique dans la gestion physique des cours d'eau et prendre en compte les aspects écologiques et juridiques</b>	<b>Mesure E</b> - Avoir une vision pluridisciplinaire et transversale des interventions en rivière		
<b>Préserver, voir restaurer les écosystèmes aquatiques, les zones humides ainsi que leur fonctionnement</b>	<b>Mesure F</b> - Améliorer les connaissances concernant les milieux pour une meilleure gestion		

Activités de loisirs liées à l'eau		Organisation	
Objectifs	Mesures	Objectifs	Mesures
Améliorer l'organisation et concilier les loisirs liés à l'eau entre eux (baignade, canoë-kayak, canyonisme, pêche...)	Mesure A - Cerner l'évolution quantitative des activités de loisirs liées à l'eau	Bâtir une organisation pérenne et légitime, dotée de moyens humains et financiers suffisants pour animer la mise en oeuvre et le suivi du SAGE	Mesure A - Renforcer et légitimer l'animation à l'échelle de tout le bassin
	Mesure B - Optimiser les aménagements		Mesure B - Optimiser l'articulation entre les compétences des deux structures porteuses et celle des maîtres d'ouvrage locaux
Modifier les comportements des pratiquants : agir dans le respect des milieux et de la propriété privée	Mesure C - Concilier les activités entre elles		Mesure C - Renforcer les capacités des maîtres d'ouvrage locaux à mettre en oeuvre le SAGE en leur apportant l'appui technique nécessaire
	Mesure D - Impliquer l'ensemble des acteurs dans la gestion du territoire		Mesure D - S'organiser au sein de la CLE
	Mesure E - Arriver à une meilleure lisibilité des sites et des pratiques		Mesure E - Bâtir une solidarité financière à l'échelle du bassin (i.e du périmètre du SAGE), à la hauteur des enjeux (investissement et fonctionnement)
Assurer la sécurité des pratiquants	Mesure F - Assurer la sécurité physique et sanitaire		

<b>Crues et risque d'inondation</b>	
<b>Objectifs</b>	<b>Mesures</b>
<b>Améliorer la Prévision du risque d'inondation</b>	<b>Mesure A</b> - Améliorer la transmission de l'information et la coordination sur le bassin
<b>Améliorer la Prévention du risque d'inondation</b>	<b>Mesure B</b> - Améliorer l'information préventive
	<b>Mesure C</b> - Aider les élus à contrôler l'urbanisation et à aménager en fonction du risque d'inondation
<b>Travailler à la protection contre les crues pour une gestion globale du risque</b>	<b>Mesure D</b> - Avoir une vision de la protection sur l'ensemble du bassin
<b>Aspects quantitatifs</b>	
<b>Objectifs</b>	<b>Mesures</b>
<b>Assurer dans les meilleures conditions l'Alimentation en Eau Potable</b>	<b>Mesure A</b> – Réaliser des économies dans l'acheminement : optimiser les prélèvements
	<b>Mesure B</b> – réaliser des économies dans la consommation
	<b>Mesure C</b> – Limiter l'impact des prélèvements sur les milieux